

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LODEVE - HERAULT



Séance du 24 octobre 2025,

L'an deux mille-vingt-cinq et le 24 octobre à 14h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est assemblé sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE, Présidente

Délibération n° 471

Objet :

Participation financière à l'amicale casse-noisette

Vote :

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents ou représentés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Présents :

Gaëlle LEVEQUE, Monique GALEOTE, Michel PANIS, Marc PIMPETERRE, Damien ALIBERT, Gilbert MARTINEZ, Michèle NICOL, Ahmed KASSOUH

Représentés : Marie Pierre DELCROIX donne procuration à Gaëlle LEVEQUE

Non représentés : Magali STADLER, Marie THOMANN, Laurent MAITRE, Edith POMAREDE

Secrétaire de séance : Guilhem RAMBAUD

L'Amicale « Casse-Noisettes » qui regroupe les agents de l'EHPAD l'Ecureuil se propose d'organiser le Noël des enfants de l'EHPAD.

Ce Noël est couplé avec celui des résidents afin d'avoir un temps de partage et de convivialité.

Vu le courrier du 4 septembre 2025 de l'amicale « Casse-Noisette »,

L'Amicale « Casse-Noisettes », comme les années précédentes, demande une participation 1 980 € pour l'année 2025.

Le Conseil d'Administration après avoir délibéré sur cette affaire :

DECIDE de verser une participation à l'Amicale « Casse-Noisettes », pour l'organisation du Noël des enfants des agents de l'EHPAD, d'un montant de 1 980 € pour l'année 2025

DIT que cette dépense sera imputée au compte 6578,

AUTORISE Madame la Présidente et Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

CHARGE Madame la Présidente et Madame la Vice-présidente de notifier la présente à Monsieur le Sous-Préfet de Lodève

Fait à Lodève le 27 octobre 2025

Pour copie conforme

La présidente du CCAS
Gaëlle LEVEQUE

